



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;
- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (CAER-agrégation) ;
- Vu l'arrêté du 19 décembre 2023 nommant les présidents des jurys des concours internes de l'agrégation et des CAER-agrégation ouverts au titre de la session 2024 ;
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne de l'agrégation et du concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés, section design et métiers d'art, est constitué comme suit pour la session 2024 :

Présidente

Mme Brigitte FLAMAND
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Présidente

Mme Elise GOURDY-BLENIAT
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de CRETEIL

Secrétaires générales

Mme Frédérique SIMON
Professeure agrégée

Académie de CRETEIL

Mme Valerie THOMAS
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de VERSAILLES

Membres du jury

Mme Florence BECHET
Professeure agrégée

Académie de CLERMONT-FERRAND

M. Noe BRAND
Professeur agrégé

Académie de VERSAILLES

M. Albéric CHEMANA
Professeur agrégé

Académie de NANTES

M. Arthur-Charles COULET
Professeur agrégé

Académie de CRETEIL

M. François DECOTTIGNIES
Professeur agrégé

Académie de NORMANDIE

Mme Léa FAUQUEMBERGUE
Professeure agrégée

Académie de LILLE

Mme Hélène GOYON DE COURMAKOU
Professeure agrégée

Académie de NANTES

M. Paul HUBER
Professeur agrégé

Académie de PARIS

M. Jean-Baptiste LEGRAND
EC. R Professeur agrégé

Académie de TOULOUSE

M. Thomas MAURY
Professeur agrégé

Mme Marie MOREAU
Professeure agrégée

Mme Elisabeth NERE
Professeure agrégée

Mme Camille PETOIN
Professeure agrégée

Mme Adèle RIBSTEIN
Professeure agrégée

Mme Apolline ROUX-VILLEDIEU
Professeure agrégée

M. David SANTOS
Professeur agrégé

M. Stephane SOULARUE
Professeur agrégé

Mme Zoe TRACQ
Professeure agrégée

Académie de VERSAILLES

Académie de GRENOBLE

Académie de PARIS

Académie de VERSAILLES

Académie de BESANCON

Académie de LYON

Académie de LYON

Académie de PARIS

Académie de CRETEIL

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 08 janvier 2024

Pour le ministre de l'éducation nationale et
de la jeunesse et par délégation
La sous-directrice du recrutement


Nadine COLLINEAU